

La Ferté-Macé

Le Publicateur Libre du 6 mars 2025

578 mots

Portes ouvertes.

La journée d'adaptation sera renouvelée pour les 6^e du collège public

Vendredi soir 28 février avaient lieu les portes ouvertes du collège Jacques-Brel. Les visiteurs ont été accueillis par le principal Alain Gautier et le personnel de direction.

Après avoir dégusté les gourmandises salées et sucrées préparées par Philippe, cuisinier, parents et futurs élèves ont été guidés par une vingtaine de collégiens.

Les professeurs s'étaient regroupés par matière, dans les salles dédiées, pour donner un aperçu des programmes. Venant d'écoles primaires fertaises, Aysar et Timéo ont échangé avec Hélène Rosselin, enseignante en anglais, qui leur a dit que dans ce niveau, les élèves étudient les caractéristiques de l'Australie. « **Nous vous apprenons, le climat, la faune et la flore, leur tradition. Nous avons des objectifs culturels et linguistiques, dans cette matière** ». Elle a aussi répondu aux angoisses des parents : « **les 6^e sont seuls à faire la rentrée la première journée, puis les adultes les aident** ». Professeur de lettres, Amandine Maguet a indiqué qu'une journée d'intégration est à nouveau prévue à la prochaine rentrée. « **Cette année, elle avait lieu au Mont Saint Michel. Le but étant de découvrir un monument du patrimoine normand** ». Elle a aussi présenté l'option théâtre que « 20 élèves ont choisie. Les comédiens en herbe ont suivi des ateliers avec un comédien ».

Venu avec sa fille, un papa a confié : « **la visite est complète. On a pu voir toutes les matières. De plus, Louane a passé une journée avec sa classe avant les vacances. Elle a pu se mettre en immersion** ».

Contre le harcèlement

Un atelier Phare, dont Lucie l'infirmière scolaire est référente, a présenté aux familles ce dispositif national. Grâce à ce dernier, 8 cas de harcèlement sur 10 sont réglés par la manière douce. « **Nous venons d'apprendre que les slams que les 4^e avaient écrits sur le thème du harcèlement, avec l'artiste Karim Feddal et leur professeur de musique Émilie Guyot, ont été sélectionnés, au niveau national, pour le Prix Non au harcèlement, a-t-elle dit fièrement. Ce concours est organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse** ».

Loi sur le handicap

Depuis la loi sur le handicap de 2005, des dispositifs ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) ont été créés. **« Nous avons la chance d'en avoir un. L'effectif est réduit avec une dizaine d'élèves ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap, admis sur commission, a expliqué Julien Labbé, professeur des écoles. Ce n'est pas une classe car les élèves font partie d'une classe générale et je les accompagne avec un ou une AESH collective, accompagnant (e) d'élève en situation de handicap. En cas d'incompréhension d'une notion, je peux la reprendre avec eux. A la fin du collège, ils passent un examen qui s'appelle le certificat de formation Générale ».**

Depuis 2005 ont également été mis en place des AESH mutualisé (e) s, pour des enfants en besoin, sans reprise d'inclusion, qui ont des dossiers à la Maison du Handicap. Il en existe trois dans le collège qui disposent d'une salle **« où les élèves peuvent y trouver un sas de décompression, en cas de stress ou rédiger une évaluation, dans le calme. Un des nombreux rôles de l'AESH est de reformuler les questions et de donner à l'élève des repères pour qu'il se rappelle d'une définition de son cours, par exemple »** ont expliqué les deux Véronique, AESH.



Les professeurs de maths expliquent le programme de 6e.

